

Les noms en *-ance/-ence* du français : quel(s) patron(s) constructionnel(s) ?

Georgette Dal

UMR 8163 STL, CNRS & Universités Lille 3 et Lille 1
georgette.dal@univ-lille3.fr

Fiammetta Namer

Université Nancy 2, et UMR 7118 ATILF, CNRS & Nancy-Université
et MSH Lorraine
fiammetta.namer@univ-nancy2.fr

1 Introduction

Alors que quelques travaux relativement récents portent sur la suffixation en *-ant* du français, de façon exclusive (par exemple, (Laporte, 1992, Lerat, 1984, Winther, 1975)), ou partielle (par exemple, (Anscombe, 2000, Fradin, 1997, Kupferman, 1992)), à notre connaissance du moins, la suffixation en *-ance/-ence*, notée désormais *-Ance*, n'a suscité aucun travail de recherche à part entière depuis (François, 1939, 1950). Tout au plus s'est-elle vu consacrer quelques lignes ou pages comme dans (Dubois, 1962 :15) ; (Corbin, 1987 : 71) ou (Tanguy et Hathout, 2002), comme si le(s) patron(s) constructionnel(s) au(x)quel(s) elle correspond allai(en)t de soi.

Or, les données extraites des dictionnaires contemporains ou recueillies sur la Toile permettent *a priori* de dégager quatre patrons d'analyse pour les noms en *-Ance* du français¹ :

– analysabilité à partir d'un adjectif de la forme *Xant/Xent* (désormais noté *XAnt*) où *X* est un verbe :

- (1) *aberrance* (*aberrant / aberrer*) ; *condescendance* (*condescendant / condescendre*) ; *rutilance* (*rutilant / rutiler*)

Le nom en *-Ance* exprime alors tendanciellement, à la façon d'un nom, le même caractère, la même qualité que l'adjectif en *-Ant* correspondant. Par exemple, le *Trésor de la Langue Française* (désormais, *TLF*) définit *rutilance* par « Caractère de ce qui est rutilant, d'un rouge éclatant ou de tons lumineux ».

– analysabilité à partir d'un adjectif de la forme *XAnt* dépourvu de verbe correspondant, au moins en synchronie :

- (2) *belligérance* (*belligérant*) ; *intermittence* (*intermittent*) ; *latence* (*latent*)

Le nom en *-Ance* a la même valeur sémantique que dans le cas précédent, à ceci près que l'adjectif n'est pas issu du participe présent d'un lexème verbal français (par exemple, *intermittence* : « Caractère de ce qui est intermittent »).

– analysabilité à partir d'un verbe sans médiation par une étape adjectivale :

- (3) *accoutumance* (*accoutumer*) ; *espérance* (*espérer*) ; *guidance* (*guider*) ; *préférence* (*préférer*)

Le nom en *-Ance* est alors un nom de procès, et constitue parfois un doublet d'un nom processif en *-ion* (*culminance/culmination* ; *irradiance/irradiation*), en *-ment* (*accroissance/accroissement* ; *acquiescence/acquiescement*) ou en *-age* (*guidance/guidage*) formé sur le même verbe. Il existe même quelques cas de triplets de processifs reliables à un même verbe tels *débectance/débectage/débectation*.

– analysabilité à partir d'un nom de la forme *XAnt* :

- (4) *gérance* (*gérant*) ; *lieutenance* (*lieutenant*) ; *présidence* (*président*)

Le nom en *-Ance* désigne alors la fonction ou la charge exprimée par le lexème-base, éventuellement le lieu où elle s'exerce, ainsi que sa durée.

On notera que, dans certains cas, plusieurs patrons d'analyse sont envisageables pour un même nom : c'est par exemple le cas d'*attirance*, qui fait aussi bien office de nom de procès vis-à-vis du verbe *attirer* (*Pierre est attiré par Marie ; L'attirance de Pierre pour Marie*) ou de nom de qualité vis-à-vis de l'adjectif *attirant*, comme l'indique la citation sous (5) empruntée à (Baudouin et Tiberghien, 2004) :

- (5) Le degré d'attirance des visages est généralement contrôlé de deux façons: (i) les visages sont présélectionnés comme étant attirants ou non-attirants et, parfois, moyennement attirants, [...].

L'objectif de la présente recherche est de détailler chacun de ces patrons d'analyse et d'évaluer leur disponibilité en synchronie afin de vérifier si l'on assiste bien actuellement à la « reviviscence du suffixe *-ance* » selon les termes de (Buridant, 2006 :11). Pour ce faire, nous examinerons dans un premier temps les données du *TLF* (§2). Nous discuterons ensuite les données observables hors dictionnaire récoltées sur la Toile selon un protocole que nous définirons alors (§3). À l'issue de cette investigation, nous concluons en posant quelques jalons d'analyse de la suffixation en *-Ance* en français contemporain.

2 Les noms en *-Ance* dans le *Trésor de la Langue Française*

Nous prenons ici le parti d'écartier les noms en *-Ance*, tels ceux sous (6), qui relèvent tous du champ de la physique, même s'il n'est pas impossible que, comme en fait l'hypothèse (Dubois, 1962 :64), cet emploi technolocial, qui doit beaucoup à l'anglais, ait contribué à la résurgence de la suffixation en *-Ance* en français :

- (6) *admittance* : « Notion inverse de celle d'impédance »
absorptance : « Coefficient d'absorption des ondes d'un corps »
inductance : « Quotient du flux magnétique total traversant un circuit fermé à courant variable, par l'intensité du courant.

Les noms restants attestés dans le *TLF* peuvent être répartis en deux grandes catégories, selon que leur correspond ou non un lexème, adjectival ou nominal, en *-Ant*. Nous commencerons par examiner le cas des noms en *-Ance* sans lexème en *-Ant* correspondant.

2.1 Noms en *-Ance* sans lexème français en *-Ant* correspondant

Cette première catégorie, notée C_1 , est hétérogène. Elle comporte :

– des noms présentés comme des emprunts à d'autres langues, latin mais aussi italien (les emprunts à l'anglais se situent tous dans le champ de la physique), et qui ne sont pas analysables en français. Par exemple :

- (7) lat. : *audience* (*audientia*) ; *circonstance* (*circumstantia*)
it. : *cadence* (*cadenza*) ; *citadinance* (*citadinanza*)

– des noms dans lesquels la suffixation en *-Ance* ne constitue pas la dernière étape constructionnelle, qu'ils résultent de la préfixation d'un nom en *-Ance* (8a) ou d'une opération de composition mettant en jeu un tel nom (8b) :

- (8) a *impersévérance* (*persévérance*) ; *inaccoutumance* (*accoutumance*)
non-appartenance (*appartenance*) ; *non-ingérence* (*ingérence*) ; *non-présence* (*présence*)
préexcellence (*excellence*) ; *présénescence* (*sénescence*)
b *pharmacodépendance* (*pharmaco+dépendance*) ; *radiorésistance* (*radio+résistance*) ;

toxicodépendance (toxico+dépendance)

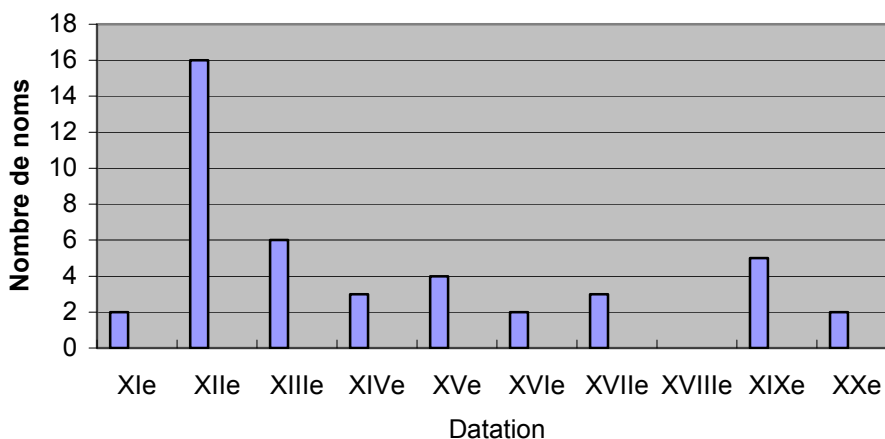
Une fois C₁ nettoyée, les 43 noms restants peuvent massivement être analysés comme construits sur des verbes :

- (9) *accoutumance (accoutumer) ; acquiescence (acquiescer) ; alliance (allier) ; becquetance (becqueter) ; déchéance (déchoir) ; délivrance (délivrer)*

ou, de façon plus marginale, comme résultant d'une formation par analogie. C'est par exemple le cas de *cuistance*, dont le *TLF* écrit en substance qu'il s'agit d'un dérivé libre de *cuisine*, élargi par analogie avec des mots tels que *béquetance*².

Les noms comme ceux sous (9) justifient le classement récurrent de *-ance* parmi les suffixes associés à une règle permettant de former des noms processifs à partir de verbes (Corbin, 1987 : 71), (Tanguy et Hathout, 2002), (Rainer, 2004 : 1708). On notera toutefois avec intérêt les datations proposées par le *TLF* face à chacun des noms passibles d'une telle analyse :

Datation des noms déverbaux en *-ance/-ence* sans adjectif correspondant dans le *TLF*



Le diagramme qui précède montre que le patron constructionnel en cours d'examen a peut-être connu un certain succès au XII^e siècle, mais qu'il a été peu, voire pas du tout, exploité dans les siècles suivants, si l'on excepte une pointe relative au XIX^e siècle, imputable à sa récupération par le langage familier ou l'argot. En effet, 3 des 5 noms datés de ce siècle sont marqués du diacritique « Arg. » ou « Fam. » dans le *TLF* :

- (10) *becquetance (bectance) ; gourance ; rouspétance*

Pour clore ce point, nous avons voulu tester si l'hypothèse faite par (Gaeta, 2002) à propos de la suffixation en *-za* de l'italien était transposable au français. Selon lui en effet, lorsqu'elle s'applique à des verbes, cette suffixation sélectionne exclusivement des statifs pour ne former que des noms statifs. Pour ce faire, nous prendrons appui sur la batterie de tests élaborés par (Flaux et Van de Velde, 2000, Haas *et al.*, 2008, Haas et Huyghe, à paraître, Van de Velde, 1995, 2006), rappelés dans le tableau 1. Ces tests, qu'il est parfois nécessaire de combiner, permettent de décider si un nom est statif ou dynamique, et aboutissent à l'attribution de l'une des étiquettes suivantes : état, activité ou habitude (le procès est alors atélique), achèvement, événement comptable non délimité (accomplissement sans culmination ou encore « accomplissement graduel » selon les termes de (Bertinetto et Squartini, 1995)) et événement comptable délimité (ou accomplissement, véritable, avec culmination).

Test 1	(a) éprouver de l’N <i>ou</i> (b) être d’un grand N <i>ou</i> (c) être (très) en N, dans un grand N	Nom abstrait intensif (sentiment (a), qualité (b) ou état psychologique (c))
Test 2	*un N de x (mn heures jours...) <i>et</i> *x (mn heures jours...) de N <i>et</i> *le (moment date instant) de N	Nom statif
Test 3	un N en cours (en cours de N) <i>ou</i> faire du N, procéder au N <i>ou</i> le N du Xpatient par le Yagent	Nom dynamique
Test 4	*la (date instant moment) de N <i>et</i> *x (mn heures jours...) de N <i>et</i> *un N de x (mn heures jours...) <i>et</i> *(un des plusieurs) N <i>et</i> *pendant le N <i>et</i> *?le N a eu lieu ce matin <i>et</i> ?*le lieu du N	Activité atélique / habitude
Test 5	la (date instant moment) de N <i>ou</i> (un des plusieurs) N <i>ou</i> pendant le N <i>ou</i> le N a eu lieu ce matin <i>ou</i> le lieu de N	Événement comptable (transition)
Test 6	*un N de x (mn heures jours...) <i>et</i> *N s’est déroulé au Nlieu <i>et</i> *en cours de N <i>et</i> *le N vient de commencer	Achèvement / occurrence ponctuelle
Test 7	un N de x (mn heures jours...) <i>ou</i> le N a duré x (mn heures jours...) <i>ou</i> N s’est déroulé au Nlieu <i>ou</i> en cours de N <i>ou</i> le N vient de commencer	Occurrence culminante et non culminante
Test 8	« le N a été interrompu au bout d’une heure » => « Sujet n’a pas V _é » (où V est le verbe de base de N)	Occurrence culminante délimitée : le paradoxe imperfectif (cf. (Dowty, 1979))

Tableau 1 : Tests d’identification des types de procès nominaux

Tous les tests échouent quand le nom désigne exclusivement un objet concret.

L’identification de l’aspect du nom en *-Ance* (noté N dans le tableau 1) résulte de la combinaison de plusieurs tests :

- Si le nom passe avec succès les tests 1 ou 2 et échoue au test 3, il est considéré comme statif.
- Si, au contraire, il échoue aux tests 1 et 2 et passe avec succès le test 3, il est dynamique.
 - Si en outre il réussit le test 4, il s’agit d’un nom d’activité, atélique et non comptable.
 - En revanche l’échec au test 4, combiné à la réussite aux tests 5 et 6, permet de conclure qu’il s’agit d’un nom d’achèvement.
 - Un nom d’accomplissement véritable réussit les tests 5, 7 et 8, tout en échouant au test 6.
 - Enfin, un nom d’événement comptable non délimité passe avec succès les tests 5 et 7, et échoue aux tests 6 et 8.

Appliqués aux 43 noms déverbaux du corpus C₁, les tests conduisent à l'obtention des résultats suivants :

- 8 sont des noms statifs : *préférence, perdurance* ;
- 5 sont des noms d'activité, d'habitude : *jactance, assurance* (interprétation non concrète) ;
- 6 sont des noms d'achèvement : *mésalliance, apparaisance* ;
- 8 sont des noms d'accomplissement véritable (+ délimité) : *maintenance, délivrance* ;
- 10 sont des noms d'accomplissement partiel (- délimité) : *déchéance, guidance* ;
- 6 sont des noms d'objets concrets : *bectance, désinence*.

La proportion des noms statifs apparaît donc comparable à celles des autres types aspectuels de noms, ce qui invalide notre hypothèse de départ. En d'autres termes, les noms en *-Ance* que le *TLF* analyse comme déverbaux sont susceptibles de manifester toutes les valeurs aspectuelles possibles, et on y compte même des noms d'objets concrets. En cela, ils héritent de la valeur du verbe de base, modulo la déformation aspectuelle signalée dans (Haas *et al.*, 2008) et (Haas et Huyghe, à paraître), et observée également dans nos données. Par exemple, alors que *guider* désigne une activité, *guidance* possède les caractéristiques d'un accomplissement non délimité.

2.2 Noms en *-Ance* avec lexème en *-Ant* correspondant

Nous commencerons par examiner le cas, le plus fréquent, où le lexème en *-Ant* est un adjectif, avant d'examiner celui où il est un nom.

2.2.1 Le lexème en *-Ant* est un adjectif

Deux cas de figure se présentent dans la classe C₂ rassemblant les noms en *-Ance* auxquels correspond un adjectif en *-Ant*, selon qu'un troisième terme, verbal, est ou non attesté.

Lorsqu'un verbe coexiste dans le *TLF* avec un adjectif en *-Ant*, les analyses qu'en propose ce dictionnaire sont variables : tantôt le nom en *-Ance* est analysé comme dérivé du verbe (cf. 11), tantôt (cf. 12) il est analysé comme dérivé de l'adjectif, parfois catégorisé comme participe présent par le *TLF* – cette analyse rejoint celle de (Darmesteter, 1877 :87) selon lequel les dérivés en *-Ance* « sont tirés d'ordinaire de l'adjectif ou du participe en *-ant* » et de (Dubois, 1962 :15) –, lorsqu'il n'est pas décrit comme un emprunt, au latin la plupart du temps (cf. 13) :

- (11) *aidance* (*aidant* / *aider*) ; *aimance* (*aimant* / *aimer*) ; *attirance* (*attirant* / *attirer*) ;
condescendance (*condescendant* / *condescendre*)
- (12) *aberrance* (*aberrant* / *aberrer*) ; *brillance* (*brillant* / *briller*) ; *compatissance* (*compatissant* / *compatir*)
- (13) *abondance* (lat. *abundantia*) ; *assonance* (esp. *asonancia*) ; *complaisance* (lat. *complacentia*)

Ce qu'il est intéressant ici de noter est la possibilité, pour beaucoup de ces noms, d'être glosés aussi bien à partir du verbe que de l'adjectif, indépendamment de l'analyse qu'en propose le *TLF*. Ainsi, *condescendance*, défini par le *TLF* par « Action de condescendre à quelqu'un ou à quelque chose », pourrait-il aussi bien être glosé par « Caractère, propriété de celui qui est condescendant » ; inversement, *brillance*, auquel le *TLF* associe la définition « Caractère de ce qui est brillant », pourrait-il être glosé par « Fait de briller », sans que fondamentalement sa définition n'en soit affectée.

Ce constat tient au fait que les verbes en jeu dans cette section, contrairement à ce qui se passait dans la catégorie C₁, sont majoritairement des verbes statifs. Plusieurs auteurs - (Smith, 1991, Vendler, 1967, Verkuyl, 1989) pour ne citer qu'eux – définissent la stativité d'un prédicat comme le produit de trois propriétés binaires : non-dynamisme, durativité, non-télicité (ces propriétés font écho à une partie des tests du tableau 1, mais pour les verbes cette fois). Ces propriétés se manifestent principalement sous la forme

de deux tests : un prédicat statif n'admet ni l'impératif (*« Connais le latin ! »), ni la forme progressive (*« Le résultat est en train de dépendre du temps qu'il reste »). L'inconvénient principal de cette définition est qu'elle exclut de la classe des statifs des verbes comme *espérer* (qui admet l'impératif : « Espérons-le ! ») ou *souffrir* (que l'on trouve à la forme progressive : « Il est en train de souffrir »), alors même que leur catégorie sémantique (i.e. celle des prédicats psychologiques) les y place d'autorité cf. (Levin et Rappaport Hovav, 1995). C'est pourquoi, en suivant (Gaeta, 2002), nous préférons adopter l'analyse de (Bertinetto, 1994) qui considère la stativité « idéale » comme un prototype auquel adhèrent les prédicats qui vérifient les deux tests ci-dessus (par exemple, *dépendre*). Ce prototype réalise l'un des deux pôles d'un continuum dont l'autre extrémité est constituée par le prototype inverse, c'est-à-dire de la non-stativité (par exemple, *partir*). S'éloignant du pôle statif, mais pouvant prétendre partiellement à cette classification, on trouve alors les « statifs volontaires » (*espérer*) et les « évenances involontaires » (*souffrir*).

En tant que prédicats statifs (suivant la définition de Bertinetto), les verbes de notre corpus peuvent eux-mêmes être paraphrasés par « être + Vpprésent » (*condescendre* : « être condescendant » ; *briller* « être brillant »). Ce constat est à rapprocher des observations faites par (Gaeta, 2002 :121-141) pour la suffixation en *-za* en italien.

Lorsque seul l'adjectif en *-Ant* coexiste dans le TLF avec le nom en *-Ance*, ce dernier est analysé comme construit sur le premier (14), à moins que, de nouveau, il ne soit décrit comme un emprunt au latin (15), ce qui n'est pas incompatible, on le rappelle, avec une analysabilité en français, étant donné le point de vue qui est le nôtre rappelé dans la note 1 :

(14) *adjuvance* (*adjuvant*) ; *ambiance* (*ambiant*) ; *belligérance* (*belligérant*) ; *bienséance* (*bienséant*) ; *mécréance* (*mécréant*)

(15) *arrogance* (*arrogantia*) ; *concomitance* (*concomitancia*) ; *exubérance* (*exuberantia*)

La série de tests du tableau 1 appliquée aux 378 noms du corpus C₂ donne à voir une proportion massive de noms statifs. C'est particulièrement vrai de l'ensemble des noms dont le suffixe prend la forme *-ence* : auquel ne fait généralement écho aucun verbe (*conscience*, *défiance*, *prudence* ...) : ils sont statifs et désignent, à la manière d'un nom, la même propriété que celle exprimée par l'adjectif en *-ent*. L'hypothèse faite par (Gaeta, 2002) selon laquelle les dérivés nominaux italiens en *-za* conservent la stativité du lexème-base est donc transposable à ceux des noms de la catégorie C₂ qui coexistent de façon concomitante avec un verbe et un adjectif en *-Ant* apparentés. La présence de ce dernier favorise naturellement l'identité stative du nom, puisque celui-ci peut s'interpréter comme un nom désadjectival de propriété.

2.2.2 Le lexème en *-Ant* est un nom

Le TLF compte quelques cas de noms en *-Ance* dénommant la charge ou la fonction exercée par la personne à laquelle réfère le lexème-base, qui est alors un nom. (16) reprend et complète les exemples cités sous (4) :

(16) *gérance* (*gérant*) ; *intendance* (*intendant*) ; *lieutenance* (*lieutenant*) ; *présidence* (*président*) ; *régence* (*régent*) ; *suppléance* (*suppléant*)

Comme c'est le cas de façon récurrente pour les noms dénommant des fonctions ou des charges, quelle que soit l'opération dont ils sont le résultat (suffixation en *-at*, en *-ure*, etc.), ces noms peuvent en outre désigner le lieu où s'exerce la charge ou la fonction dès lors que, d'un point de vue pragmatique, elle s'exerce en un lieu privilégié, sa durée (si elle a une durée), ou l'ensemble des personnes qui l'exercent.

On note avec intérêt le nom *vétérance*, dont le lexème-base *vétéran* se termine par la nasale /ã/, sans que cette dernière n'ait de statut particulier (ni ne rappelle, si ce n'est formellement, le suffixe *-Ant* adjectival).

Cette possibilité, pour une même forme suffixale du français, d'être impliquée dans des noms dénommant la charge, la fonction, etc. exercée par le référent du lexème-base et dans des noms de propriété désadjectivaux n'est pas spécifique à *-Ant* : il partage ce trait avec au moins le suffixe *-at* (*capita(i)nat* : « Charge, fonction de capitaine » ; *anonymat* : « État d'une personne, d'une chose dont on ignore le nom, l'identité »), et le suffixe *-ure* (*magistrature* : « Charge, fonction de magistrat » ; *droiture* : « Qualité de ce qui est droit »).

2.3 Questions en suspens

Au vu de ce qui précède, plusieurs questions se posent :

- d'un point de vue formel, dans des cas comme ceux sous (9), le procédé en jeu ne peut être qu'une suffixation : on concatène la séquence *-Ance* au radical du lexème-base, et on obtient le lexème de sortie. On peut toutefois se demander quel procédé formel est à l'œuvre dans des cas sous (12), (14) et (16). Si l'on admet que le lexème-base est un lexème en *-Ant*, s'agit-il alors d'une suffixation comme en fait l'hypothèse (Darmesteter, 1877) – il faut alors envisager que le suffixe *-Ance* puisse être substitué à la finale *-Ant* de la base, indépendamment de son statut –, ou d'une conversion féminine accompagnée d'un phénomène d'assibilation du /t/ final du radical du lexème-base en /s/ ?

À notre connaissance, la question de l'ajustement formel que demande le passage d'un lexème-base en *-Ant* à un nom en *-Ance* n'a jamais été abordée de façon frontale. On peut toutefois voir des traces de cette hésitation quant au statut formel du procédé en jeu dans les formulations dont use le *TLF* lorsqu'il propose l'analyse de certains de ces noms dans la rubrique étymologique des entrées qui leur correspondent :

- (17) *béance* : « Dér. du rad. de béant au sens fig. et propre; suff. -ance »
belligérance : « Dér. du rad. de belligérant; suff. -ance »
connaissance : « Dér. du rad. du part. prés. de connaître; suff. -ance »

- la deuxième question que pose la description des données extraites du *TLF* qui précède est celle du nombre de suffixations en *-Ance* qu'il y a lieu de distinguer en français. Notre propos n'est pas ici d'apporter une réponse circonstanciée à cette question, dans la mesure où le point n'est pas crucial pour la suite de l'exposé, qui est d'évaluer la disponibilité de la suffixation en *-Ance* et des (sous-) patrons qui lui sont associés en synchronie. Nous réservons le point pour une étude ultérieure, nécessitant assez certainement un détour par le latin (le travail de (Malkiev, 1945) serait à cet égard utile). Nous avancerons toutefois quelques pistes à titre exploratoire dans la conclusion.

Nous laisserons provisoirement ces questions ouvertes, et consacrerons la partie suivante à observer les tendances qui se dégagent de la Toile quant à l'utilisation actuelle de la suffixation en *-Ance* en français.

3 Noms en *-Ance* et documents en ligne : quelle tendance ?

L'étude de la productivité de la suffixation en *-Ance* du français, évaluée au moyen de la mesure P proposée par (Baayen, 1992) et correspondant, dans un corpus donné, au quotient du nombre total d'hapax qui instancient le procédé considéré par le nombre d'occurrences de formes de mots instancient le même procédé, produit un résultat extrêmement décevant dans le corpus formé par les textes du journal *Le Monde*, années 1995 et 1999. En effet, le nombre total d'hapax (par exemple, *traitance*, *appétence*) est de 85, ce qui, ramené aux 53 923 occurrences totales de noms en *-Ance* figurant dans ces deux années de ce quotidien, correspond à un indice de productivité de 0,0015, ce qui est très peu (à titre de comparaison, l'indice de productivité de la suffixation en *-ité* dans *Le Monde* 1995 varie entre 0,01 et 0,03 selon les rubriques³). On note en outre que très peu des hapax relevés correspondent à des mots hors dictionnaire : au mieux est-ce le cas de *flamboyance*, *militance*, *pétillance* et *titubance*.

La première question qui se pose est de déterminer si ce faible indice de productivité, mesuré ici dans un corpus journalistique, a un impact sur l'accès du locuteur au lexique des noms que ce patron a formés de

longue date. Pour ce faire, nous vérifierons avec quelle fréquence moyenne (que nous mesurons au moyen du nombre de leurs occurrences en ligne) les 685 noms en *-Ance* du *TLF* sont employés sur la Toile, et comparerons cette fréquence avec celle des noms en *-Ance* inventés par les scripteurs de la Toile, et donc non répertoriés dans les dictionnaires.

Au-delà de cette faible productivité au sens baayenien du terme, la suffixation en *-Ance* semble néanmoins présenter actuellement une certaine vitalité, si l'on se fonde sur les discours véhiculés par les médias dont (18) fournit quelques exemples :

- (18) Les frontières de **la bien-pensance** sont mouvantes (titre d'un article paru dans l'hebdomadaire *Marianne*, avril 2009)

Le piège de la **gouvernance**. Il est des termes qui s'introduisent insidieusement dans le lexique politique [...] Tel est le cas de deux expressions apparemment fourre-tout, dont les médias font une forte consommation : « société civile » et « **gouvernance** » (*Le Monde diplomatique*, juin 2001)

Nous allons vérifier cette hypothèse par un sondage automatique de documents en ligne. L'analyse des résultats nous renseignera sur le fonctionnement actuel de ce que, pour simplifier ici, nous considérerons comme un seul patron constructionnel. Elle apporte notamment des éléments de réponse aux questions suivantes : les scripteurs exploitent-ils également les trois possibilités catégorielles dégagées plus haut pour former des noms néologiques en *-Ance* (bases verbales, bases adjectivales à finale *-Ant*, bases nominales) ? L'existence de ce que (Hathout, à paraître) appelle une « famille (dérivationnelle) morphologique » contenant *a minima* les membres X_{VERBE} et $X_{\text{Ant}_{\text{ADJ}}}$ constitue-t-elle un élément facilitateur ? Observe-t-on une valeur aspectuelle privilégiée pour les néologismes en *-Ance* ? Si oui, laquelle ?

3.1 Méthode d'acquisition

Pour étudier la fréquence d'utilisation sur la Toile des noms en *-Ance* attestés dans le *TLF*, nous nous servons du dispositif WaliM (Namer, 2003), permettant de soumettre automatiquement des requêtes au moteur de recherche Yahoo et de stocker les réponses à ces requêtes sous la forme de triplets : (1) nombre total de pages ramenées (ce que, pour simplifier, nous interprétons comme une fréquence), (2) contenu des (au plus) 40 premiers textes indexés par la requête, et (3) nom des URL correspondantes. Quant à la liste de requêtes qui alimentent WaliM, il s'agit tout simplement des 685 noms en *-ance* ou *-ence* attestés dans le *TLF*.

La méthode d'interrogation de la Toile est la même pour la deuxième série d'investigations. La compilation des quatre listes de requêtes requiert en revanche une étape supplémentaire, par rapport à celle qui a servi à la réalisation de l'expérience ci-dessus. Il s'agit ici en effet de générer des formes nominales candidates, absentes du *TLF*, pouvant *a priori* vérifier les sous patrons examinés aux §.2.1 et 2.2. Ces formes candidates sont donc générées à partir des :

- noms en *-Ant*, indépendamment de l'existence, dans le *TLF*, d'un verbe ou d'un adjectif en *-Ant* apparentés, et du statut simple ou construit de ces noms ; on obtient ainsi la forme *commandance* à partir de *commandant*, *clience* à partir de *client*.
- adjectifs en *-Ant* sans verbe apparenté dans le *TLF* ; sont générés, par exemple, les noms *antioxydance* à partir d'*antioxydant* et *adjacence* à partir d'*adjacent*.
- verbes du *TLF* au regard desquels est attesté dans ce même dictionnaire un adjectif en *-Ant*. La forme candidate est alors générée à partir de la forme adjectivale : par exemple *profitance* à partir de *profitant* et *attaquance* à partir d'*attaquant*.
- verbes du *TLF* sans adjectif en *-Ant* apparenté attesté. Le principe de synthèse des noms candidats est un peu plus complexe, puisque le programme de génération doit retrouver la forme du thème de l'imparfait du verbe (Bonami et Boyé, 2003) avant de lui concaténer l'une des séquences *-ance* ou

-ence : *recroissance* et *recroissance* sont ainsi forgés sur *recroître*, *décrivance* et *décrivence*, sur *décrire*.

À la sortie de WaliM sont d'abord exclus manuellement les faux positifs (anglicismes, éléments de listes générées automatiquement, pages écrites par un locuteur ne maîtrisant manifestement pas la langue, etc.). D'autres caractéristiques sont notées au fur et à mesure de la validation des résultats : (1) repérage des rafales et autres séries ; (2) vérification du type du nom en *-Ance* (désormais *XAnce*) : est-ce un nom commun abstrait ? un nom propre ? ; (3) identification des domaines de spécialité, des régionalismes ; (4) contrôle de la catégorie de la base, si elle est décelable ; (5) recherche de l'existence du *XAnce* en moyen ou ancien français (ce qui révèle la disparition du nom dans un état ultérieur de la langue, et donc son absence du *TLF*, puis sa réinvention éventuelle de la part du locuteur).

Avant d'examiner de près les noms recueillis en ligne à la lumière des critères que nous venons d'énumérer (§.3.2.), nous résumons au moyen de deux tableaux les données chiffrées obtenues. Le tableau 2 compare la fréquence moyenne des noms en *-Ance* attestés avec celle de l'ensemble des noms trouvés sur la Toile hors dictionnaire après nettoyage des résultats. Le tableau 3 détaille ensuite ces derniers résultats.

XAnce du TLF (685 lexèmes)	XAnce hors TLF (1730 lexèmes)
90 500 001	23 404 900

Tableau 2 : Nombre moyen d'occurrences des *XAnce* (requêtes effectuées en décembre 2009)

La première remarque relative au tableau 2 concerne le nombre de lexèmes distincts utilisés dans les documents en ligne, à partir du lexique attesté (colonne1) ou inventé (colonne2). Ce dernier constitue un ensemble deux fois plus important que le premier, ce qui témoigne de la vitalité de la formation, même si celle-ci, comme on va le voir, répond à des besoins différents de ceux que satisfont les noms stockés dans le *TLF*. Le deuxième constat porte sur les fréquences à proprement parler, et modère la portée de la première remarque, tout en confortant les résultats qui nous ont conduit, au début du §.3, à conclure que *-Ance* était peu productif : dans son ensemble, le lexique inventé est d'une utilisation quatre fois moins répandue que le lexique enregistré. Il va être par conséquent intéressant d'examiner dans quelles circonstances les formes hors dictionnaire en *XAnce* sont utilisées.

	NAnce : noms dénominaux (avec ou sans verbe et/ou adj associé)	AAnce : noms désadjectivaux sans verbe associé	VAnce1 : noms déverbaux sans adjectif associé	VAnce2 : noms déverbaux avec adjectif associé
Nbre de candidats	246	183	16.094	1.560
Résultats positifs des requêtes / pourcentage	19 / 9%	75 / 41,5%	753 / 4,6%	881 / 56,4 %
Résultats détaillés				
Nbre d'hapax	0	1 (<i>infâmance</i>)	192 (ex. : <i>abreuvance</i>)	143 (ex. : <i>démaquillance</i>)
Nbre de noms en <i>-Ance</i> dont la fréquence est...				

...inférieure à 100	9	46	477 (dont 299 comprise entre 2 et 9, et 178 comprise entre 10 et 99)	509 (dont 238 comprise entre 2 et 9, et 271 comprise entre 10 et 99)
...supérieure à 100	10	28	84 (dont 33 supérieure à 1000 et 13 supérieure à 10000)	229 (dont 113 supérieure à 1000 et 76 supérieure à 10 000)
Noms techniques	3	10	19	22
Archaïsmes réinventés	0	0	27	31

Tableau 3 : *XAnce* de la Toile (requêtes effectuées en décembre 2009)

Le tableau 3 donne une idée un peu plus précise de la distribution des *XAnce*. Nous distinguons, par colonne, les résultats chiffrés renvoyés par les noms dénominatifs (notés *NAnce*), désadjectivaux (*AAnce*) déverbaux selon que le verbe n'a pas d'adjectif associé (*VAnce1*) ou en a un (*VAnce2*).

La troisième ligne mesure tout d'abord le taux de réussite atteint par chaque candidat, suivant le type de formation. Ce taux est entre 4 et 11 fois plus élevé pour les noms formés sur une base adjectivale en *-Ant* (avec ou sans verbe associé). La ligne suivante montre que les noms en *-Ance* permettant de compléter la série (*X_{VERBE}*, *X_{Ant}_{ADJ}*, *X_{ance}_{NOM}*) sont les plus nombreux à être utilisés en ligne, avec une fréquence d'utilisation élevée (12,8 % des noms de la 4^{ème} colonne ont un nombre d'occurrences supérieur à 1000 ; cette fréquence ne concerne de 4,3 % des noms de la 3^{ème} colonne).

Enfin, une petite partie des noms est employée dans un domaine de spécialité, quel que soit le type du nom en *-Ance* considéré. Dans la suite, nous proposons un examen qualitatif des différents types de résultats obtenus et tenterons d'ébaucher des raisons pour lesquelles le scripteur emploie un *XAnce* hors dictionnaire.

3.2 Noms en *-Ance* sur la Toile : mode de formation et motivations

La première raison de créer un mot nouveau est le besoin de nommer un concept, ce qui s'observe tout naturellement dans les domaines de spécialité. Outre la physique, les mathématiques et leurs applications (et en particulier l'électricité, l'informatique, le son, la vidéo ou l'hydraulique), la suffixation en *-Ance* semble éprouver une attirance particulière pour les sciences humaines, juridiques, médicales et sociales, indépendamment de la catégorie du lexème-base : des noms sont ainsi créés dans les domaines de la linguistique (*actant* > *actance*), la didactique (*apprenant* > *apprenance*), le droit (*subvenir* > *subvenance*), la philosophie (*désister* > *désistance*), la psychologie (*pondérer* > *pondérance*), la médecine (*entendre* > *entendance*), la religion (*émaner* > *émanence*), l'éthologie (*connecter* > *connectance*), la sociologie (*employer* > *employance*).

Si maintenant nous considérons les catégories mises en jeu, les résultats sont les suivants.

3.2.1 Noms dénominatifs et désadjectivaux sans verbe associé

Comme le montre le tableau 3, les noms dénominatifs hors dictionnaire sont extrêmement rares (à l'image de leur basse fréquence dans le *TLF*). Pour l'essentiel, ils dénotent l'état du référent de la base, éventuellement une collection. (19) fournit quelques exemples en contexte de telles créations :

- (19) Il n'y a pas de conditions d'admission dans les Leo-Club, sauf l'engagement actif de chacun. Cet engagement, à l'issue d'une période d'évaluation des membres du club appelée période d'**impétrance** (sur le modèle du LIONS) est validée par un vote [...].

Il faut rentrer dans la **néance** de cette sphère énigmatique.

L'échantillon et le schéma de **cliencie** sont fortement suivis.

La **prétendance** procède d'abord d'un fait de naissance qui vous inscrit, en France.

Certains noms en *-Ance* (20-23) concurrencent un nom d'état attesté, la plupart du temps dépourvu de suffixe (*flip*, *lustre*, *classe*) ou porteur d'un suffixe monovocalique (*jalousie* ...).

Une hypothèse serait que la suffixation au moyen d'une séquence de la forme VC est cognitivement perçue comme plus satisfaisante que la conversion (ou une suffixation en V) pour former un nom statif. Cette possibilité est formulée de différentes façons dans la littérature ((Roché, à paraître) parle de besoins morphologiques, (Dressler, 1985) de supériorité de la suffixation sur la conversion en matière de 'naturalité'). Pour étayer cette hypothèse cependant, une recherche plus approfondie est nécessaire, de manière à récolter une liste de noms plus importante.

Dans les exemples que nous avons collectés par la procédure automatique indiquée ou rencontrés incidemment⁴, d'autres motivations semblent concourir à l'explication de ces doublons : l'utilisation du nom pour créer une rime dans une rafale amorcée par des noms en *-Ance* bien établis (21), son insertion dans une série de lexèmes suffixés (22), l'appartenance à un dialecte (23), si tant est que *complexance* ne soit pas mis ici par erreur (ou par jeu) pour *complaisance* :

- (20) **flip**= **flipance** : ah oui, ça vient de bouger encore, voilà la vraie raison de ma **flipance**
- (21) **classe** = **classance** : Niveau élégance prestance **classance** et distinctance, je reste sur mes positions
- (22) **lustre** = **lustrance** : de l'élégance, du bleu, du marron, de la **lustrance**, du pelucheux, de la lumière, des couleurs feutrées, et en même temps fortes, de vie, de plénitude ;
charcutance = **charcuterie** : De la viandasse, de la venaison, de la **charcutance** ;
jalousance = **jalousie** : **Jalousance** et méchantise est une très bonne formule
- (23) **complexance** = **complexe** (Côte d'ivoire) Je propose qu'on débâte ce sujet sans **complexance** ni émotion

En ce qui concerne *AAnce*, les proportions calculées dans le tableau 3 nous font dire que le sous-patron responsable de leur formation est beaucoup plus rentable que le sous-patron formant les *NAnce*. L'ensemble des noms désadjectivaux réfère à la propriété décrite par l'adjectif. La plupart du temps (24), mais pas toujours (25), ce nom ne concurrence pas un lexème existant. Sa construction peut également être le résultat d'une formation analogique (26) :

- (24) VITO, sympathique et amical félicé, dans toute son orangeté et **bedonnance** garfieldienne, habitué du Leffe
- (25) ...à te satisfaire d'une **attrayance** uniquement physique et un contenu très creux
- (26) Il se distingue alors moins par sa performance, si on entend par ce terme sa capacité de produire, de faire des choses, que de son **informance**, c'est-à-dire de sa capacité de monter des projets de partage et d'échange d'information, engageant son avenir et sa responsabilité

Enfin, de façon plutôt régulière, des noms désadjectivaux en *-Ance* sont formés non pas sur *XAnt_{ADJ}* mais sur un adjectif non construit (ou construit au moyen d'un autre suffixe). Il semble se dégager ici une nouvelle tendance constructionnelle, où *-Ance* deviendrait un suffixe formateur de noms désadjectivaux, paraphrasables par « Etat, qualité de ce(lui) qui est ADJ » :

- (27) **perennance** < **pérenne** (dans leur société archaïque, dont la **perennance** n'est qu'accidentellement due à l'abondance d'une ressource naturelle loin d'être inépuisable
sombrance < **sombre** (La voix de contralto a, en principe, un son grave et sombre et garde cette **sombrance** sur tout)
saoulance < **saoul** (Si toi aussi, après un bel état de **saoulance**, tu te dis que le week-end

prochain)

crapulance < **crapule** (J'ai tendance à juger les politiciens sur une échelle de **crapulance**)

bleutance < **bleuté** (certainement la **bleutance** des babouches qui a fait chavirer mon cœur)

blondance < **blond** (Le jeune BG à la **blondance** arrogante n'avait pas vraiment la tronche de l'emploi au départ, si on ajoute en plus son rire de mouette)

3.2.2 Noms déverbaux

Tout d'abord, on remarque que la suffixation en *-Ance* est privilégiée, semble-t-il, dans la formation de noms de firmes ou compagnies⁵. C'est le cas d'entreprises de formation (*salariance*, *retrouvance*, *avivance*, *qualifiance*), de management (*optance*, *managance*), ou des firmes de coaching (*harmoniance*/*transformance*, *positivance*) ; en particulier, le site *douance* propose des tests de QI, *réalisance* comme un forum de discussion, et les réseaux *constellance* et *relayance* regroupent des conseillers. D'autres métiers sont évoqués par le nom donné à la société : l'investissement (*investance*), la décoration (*vermillance*), l'import-export (*exportance*), l'assurance (*alertance*), le lavage automobile (*lavance*), le mariage (*mariance*). *Voyagance* et *paysagance* sont des mots-valises qui désignent respectivement une agence de voyage et une entreprise de paysagistes. Les formations musicales ont parfois aussi des noms en *-Ance* (*exterminance*, *progressance*, *sinuance*). Pour le lecteur, le nom évoque sans difficulté la raison d'être de l'entreprise, d'autant que ce nom constitue parfois le doublon du nom déverbal d'action qui nomme ou caractérise effectivement l'activité pratiquée : *investance*/*investissement*, *lavance*/*lavage*, *transformance*/*transformation*, etc.

En exploitant les mêmes propriétés évocatoires de la concurrence suffixale, la suffixation en *-Ance* forme également des noms de marques : (*exfoliance*, *unifiance*, *réactivance*, *métissance*), de produits pour la décoration (*coloriance*) ou encore de médicaments (*iodance*).

En dehors de leur apparition dans le champ de l'onomastique commerciale, la majeure partie des noms déverbaux réfère à des événements ou à des états. On retrouve, dans les raisons qui conduisent le scripteur à employer ces *VAnce*, les motivations énoncées entre autres dans (Roché, à paraître), et partiellement évoquées au §.3.3.1. Le scripteur comble un vide lexical, réel (28) ou supposé, par exemple quand le nom déverbal est trop éloigné formellement du verbe de base (29) (on note en outre dans ce cas l'amorçage par le nom *souffrance*). Pour (re)créer *VAnce*, il peut-être amené à redécouvrir des noms qui ont été forgés en ancien français puis qui sont tombés en obsolescence (30) ; enfin, dans les forums de discussion et dans la blogosphère en général, l'usage de *VAnce*, surtout au sein de listes de noms qui riment (31) ou qui intervertissent leurs suffixes (32), est à visée poétique, ludique, comique ou satirique :

- (28) **rejoindre** > **rejoignance** : après **rejoignance** de deux autres partenaires amicalo-professionnels, nous déjeunâmes dans une petite pizzeria en bord de port
- (29) **compromettre** > **compromettance (compromission)** : dire que tu veux vous éviter à vous deux beaucoup de souffrance et de **compromettance**
- (30) **retenir** > **retenance** (XIII^e) Faluchage en prévoyance, apprentissage et **retenance** du code faluchard
- (31) A mort la **bien-pensance** et vive la **bien-merdance** !
Après la "*gouvernance*", la "*merdance*" (la seconde étant généralement le résultat de la première), je propose un néologisme: la *chiance*
Te remerciant de ta *remerciance* (*bouclance*, quand tu nous tiens...)
- (32) prévues et forcément, quelque peu désolidariser ses différentes couches : la *pelûre*, le *pèlement*, le *pelage*, la *pelance*, tu appelles ça comme tu veux
Se référant à la candidate socialiste qui dévoile son projet, il titre : « La *rebonditude* pour éviter la *plantance* ! »
Du même coup, la *gravure* (le *gravage* ? la *gravation* ? la *gravance* ? etc.) ne se fait pas automatiquement

Pour terminer, un rapide survol des déverbaux en *-Ance* hors dictionnaire montre que ceux-ci sont susceptibles de concurrencer des noms déverbaux suffixés par *-ment* (*désœuvrance/désœuvrement*), *-ion* (*célébrance/célébration*), *-erie* (*boudance/bouderie*), *-age* (*forence/forage*), *-ade* (*promenance/promenade*), *-ure* (*closance/clôture*), ou convertis (*cuitance/cuite*). Les *VAnce* de la Toile forment des prédicats le plus souvent dynamiques (ils passent avec succès les tests du tableau 1) :

- (33) Ce nouveau projet correspond à la volonté de M6 de poursuivre l'*innovance* dans son offre de magazines de qualité.

Ma copine est venue chez moi hier pour m'aider dans la *célébrance* de l'anniversaire de mon petit chou qui a eu 1an hier

4 Conclusion

Au terme de l'investigation qui précède, nous sommes en mesure de fournir quelques éléments de réponse à la question de savoir si nous assistons à la « reviviscence du suffixe *-ance* » selon les termes de (Buridant, 2006) et, si oui, quel(s) patron(s) (ou sous-patron(s)) est(ont) de nos jours mobilisable(s) pour former des noms en *-Ance* hors dictionnaire.

Sans préjuger des résultats d'une étude approfondie de la suffixation en *-Ance* du français qui demeure à faire, et pour autant que les données hors dictionnaire que nous avons recueillies sont suffisantes et non lacunaires, deux sous-patrons nous semblent activables aujourd'hui : le premier permet de former des noms statifs, le second permet de former des noms dynamiques, et la suffixation en *-Ance* concurrence alors d'autres suffixations comme celle en *-ment* ou en *-ion*. Si la catégorie de la base va de soi dans le second cas (il s'agit de verbes), dans le premier cas, l'hésitation est de mise. Plus exactement, les résultats que nous avons fait apparaître confirment l'idée, de plus en plus prégnante dans les études de morphologie contemporaine, que le lexique attesté exerce une pression sur le lexique en cours de formation, et qu'il est nécessaire de penser l'organisation du lexique construit comme excédant la relation, certes privilégiée, de base à construit (nous pensons aux travaux de L. Burzio par exemple (Burzio, 1998) et, dans le domaine français, à ceux menés par une partie des morphologues de l'ERSS, que consigne (Roché *et al.*, à paraître). Ainsi, on a vu le caractère facilitateur de l'existence d'une famille morphologique contenant au moins un verbe et un adjectif en *-Ant* apparentés pour l'émergence du nom en *-Ance*, à tel point qu'il devient secondaire de décider si le nom est construit sur le verbe par suffixation ou sur l'adjectif par le biais d'une conversion dont l'effet formel est d'adoucir le /t/ final de l'adjectif. Cette possibilité de mise en relation avec un adjectif a toutefois donné lieu à l'émergence d'une nouvelle possibilité, absente des données dictionnaires, consistant à concaténer la séquence /ãs/ au radical d'un lexème adjectival autre que terminé par *-Ant* pour former un nom de propriété, au même titre que /es/ (*riche/riche*) ou /ite/ (*intrépide/intrépidité*) par exemple.

Références Bibliographiques

- Anscombe, J.-C. (2000). Un problème de sémantique lexicale : l'interprétation active/passive des adjectifs verbaux participes en position d'épithète. Dans *Le passif - Etudes Romanes 45*, ed. Schæster, L. Copenhagen: Université de Copenhagen, 237-260.
- Baayen, R. H. (1992). Quantitative aspects of morphological productivity. *Yearbook of Morphology 1991*, 109-149.
- Baudouin, J.-Y., et Tiberghien, G. (2004). *Ce qui est beau ... est bien !* Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Bertinetto, P. M. (1994). Statives, progressives, and habituals: analogies and differences. *Linguistics 32*, 391-423.
- Bertinetto, P. M., et Squartini, M. (1995). An attempt at defining the class of "gradual completion verbs". Dans *Temporal Reference, Aspect & Actionality, vol 1 : semantic and syntactic Perspectives*, eds. Bertinetto, P. M., Bianchi, V., Higginbotham, J. et Squartini, M. Torino: Rosenberg & Sellier, 11-26.

- Bonami, O., et Boyé, G. (2003). Supplétion et classes flexionnelles. *Langages* 152, 103-126.
- Buridant, C. (2006). La morphologie dérivationnelle dans l'ancienne langue française et occitane : présentation. *Lexique* 17, 7-20.
- Burzio, L. (1998). Multiple correspondence. *Lingua* 104, 79-109.
- Corbin, D. (1987). *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Lille: Presses Universitaires de Lille.
- Dal, G., Fradin, B., Grabar, N., Namer, F., Lignon, S., et Zweigenbaum, P. (2008). Quelques préalables au calcul de la productivité des règles constructionnelles et premiers résultats. Article présenté au *1er Colloque Mondial de Linguistique Française*, Paris, 1587-1599.
- Darmesteter, A. (1877). *De la création des mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent*. Paris: Wieveg.
- Dowty, D. (1979). *Word Meaning and Montague Grammar*. Dordrecht: Reidel.
- Dressler, W. U. (1985). On the Predictiveness of Natural Morphology. *Journal of Linguistics* 21, 321-338.
- Dubois, J. (1962). *Etude sur la dérivation suffixale en Français moderne et contemporain*. Paris: Larousse.
- Fèvre-Pernet, C. (2007). *Onomastique commerciale et genre polysémique : les catalogues de jouets*, UFR de Sciences du langage, Thèse de doctorat, Université de Toulouse 2 le Mirail.
- Flaux, N., et Van de Velde, D. (2000). *Les noms en français: esquisse de classement*. Paris: Ophrys.
- Fradin, B. (1997). Esquisse d'une sémantique de la préfixation en anti-. *Recherches Linguistiques de Vincennes* 26, 87-112.
- François, A. (1939). Suffixe littéraire -ance. *Vox Romanica* 4, 20-24.
- François, A. (1950). *La désinence -ance dans le vocabulaire français : une « pédale » de la langue et du style*. Genève / Lille: Droz / Giard.
- Gaeta, L. (2002). *Quando i verbi compaiono come nomi. Un saggio di morfologia naturale*. Milano: FrancoAngeli.
- Grabar, N., Dal, G., Fradin, B., Hathout, N., Lignon, S., Namer, F., Plancq, C., Tribout, D., Yvon, F., et Zweigenbaum, P. (2006 of Conference). Productivité quantitative des suffixations par -ité et par -Able dans un corpus journalistique moderne. Article présenté à *Verbum ex machina, Actes de la 13e conférence sur le traitement automatique des langues naturelles*, Louvain-la-Neuve, 167-177.
- Haas, P., Huyghe, R., et Marín, R. (2008). Du verbe au nom: calques et décalages aspectuels. Article présenté au *1er Colloque Mondial de Linguistique Française*, Paris, 2051-2065.
- Haas, P., et Huyghe, R. (à paraître). Les propriétés aspectuelles des noms d'activités. *Cahiers Chronos*.
- Hathout, N. (à paraître). Une analyse unifiée de la préfixation en anti-. Dans *Des Unités Morphologiques au Lexique*, eds. Roché, M., Boyé, G., Hathout, N., Lignon, S. et Plénat, M. Paris: Hermès.
- Kupferman, L. (1992). Une morphologie dispositionnelle. Dans *De la musique à la linguistique: Hommage à Nicolas Ruwet*, eds. Tasmowsky-de Ryck, L. et Zribi-Herz, A., 345-359.
- Laporte, E. (1992). Adjectifs en ant dérivés de verbes. *Langue Française* 96, 30-43.
- Lerat, P. (1984). Grammaire des noms d'agents en ant en français contemporain. *Cahiers de lexicologie* 44, 23-39.
- Levin, B., et Rappaport Hovav, M. (1995). *Unaccusativity*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Malkiev, Y. (1945). *Development of the Latin Suffixes -antia and -entia in the Romance Languages, with Special Regard to Ibero-Romance*: University of California Publications in Linguistics, vol.I, N° 4. Berkeley and Los Angeles: University of California Press.
- Namer, F. (2003). WaliM : valider les unités morphologiquement complexes par le Web (3ème Forum de Morphologie, 20-21 septembre 2002, Lille). Dans *Sillexicales 3 : les unités morphologiques*, eds. Fradin, B., Dal, G., Hathout, N., Kerleroux, F., Plénat, M. et Roché, M. Villeneuve d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion, 142-150.

- Pagliano, C. (2004). Elaboration d'un corpus morphophonologique : l'épenthèse consonantique à la frontière suffixale en français. *Corpus* 3, 357-398.
- Rainer, F. (2004). From Latin to French. Dans *Morphologie : ein internationale Handbuch zur Flexion und Wortbildung / Morphology : an international handbook on inflection and word-formation*, eds. Booij, G., Lehmann, C., Mugdan, J. et Skopeteas, S. Berlin/New York: Walter de Gruyter, 1698-1712.
- Roché, M. (à paraître). Quelle morphologie? Dans *Des Unités Morphologiques au Lexique*, eds. Roché, M., Boyé, G., Hathout, N., Lignon, S. et Plénat, M. Paris: Hermès.
- Roché, M., Boyé, G., Hathout, N., Lignon, S., et Plénat, M. eds. (à paraître). *Des Unités Morphologiques au Lexique*. Paris: Hermès.
- Smith, C. (1991). *The parameter of aspect*. Dordrecht: Kluwer.
- Tanguy, L., et Hathout, N. (2002). Webaffix : un outil d'acquisition morphologique dérivationnelle à partir du Web. Article présenté à *TALN-2002*, Nancy, 245-254.
- Van de Velde, D. (1995). *Le Spectre Nominal: Des Noms De Matières Aux Noms D'abstractions*. Louvain / Paris: Peeters.
- Van de Velde, D. (2006). *Grammaire des événements*. Villeneuve d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion.
- Vendler, Z. (1967). Verbs and Times. Dans *Linguistics and Philosophy*, ed. Vendler, Z. Ithaca: Cornell University Press, 97-121.
- Verkuyl, H. J. (1989). Aspectual classes and aspectual composition. *Linguistics and Philosophy* 12, 39-94.
- Winther, A. (1975). Note sur les formations déverbales en –eur et en –ant. *Cahiers de lexicologie* 26, 23-54.

¹ Nous nous plaçons du côté de l'*analysabilité* en français et non de celui, plus restrictif, de la *construction* en français. Par analysabilité, nous entendons adopter un point de vue strictement synchronique de conformité aux patrons constructionnels que l'on peut dégager de l'observation des données actuelles, étant entendu que l'emprunt à une autre langue n'interdit pas l'analysabilité en français. Pour plus de détails, cf. (Dal *et al.*, 2008).

² Cette analyse expliquerait le /t/ épenthétique de *cuistance*. Pour une autre analyse, cf. (Pagliano, 2004).

³ Cf. (Grabar *et al.*, 2006).

⁴ Certaines des formes dont il va s'agir dans ce paragraphe ont été trouvées par hasard (*blondance* a été recherché, à l'origine en tant que déverbal de *blondir*, tout comme le candidat *blondissance*). Une prochaine exploration de la Toile, systématique cette fois, aura pour objet de tester tous les candidats *XAnce* formés à partir d'adjectifs *X* ne comportant pas la finale graphique *-ant/-ent*.

⁵ Nous considérons que ces noms de marques, de produits, etc. sont des déverbaux, tout en ayant bien conscience du fait que l'onomastique commerciale peut s'affranchir des patrons constructionnels centraux. Cf. à ce propos (Fèvre-Pernet, 2007).